



**ADDITIF N°2 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
Du DAO N°12/DAONO/ONIES/CIPM/2025 du 19/08/2025 relatif aux travaux de
réhabilitation des deux (02) centrales à énergies du Stade de la Réunification de
Douala et son annexe (en procédure d'urgence)**

1- Le présent additif a pour objet la prorogation de la date de dépôt des offres du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°12/DAONO/ONIES/CIPM/2025 du 19/08/2025 comme suit :

➤ **HEURES, DATES DE DEPOT DES OFFRES (AAONO et RPAO)**

Au lieu de « plus tard le 17 Septembre 2025 à 10 heures précises..... »

Lire plutôt « plus tard le 30 Septembre 2025 à 14 heures précises..... »

➤ **HEURES, DATES DE L'OUVERTURE DES PLIS (AAONO et RPAO)**

Au lieu de « plus tard le 17 Septembre 2025 à 11 heures précises..... »

Lire plutôt « plus tard le 30 Septembre à 15 heures précises..... »

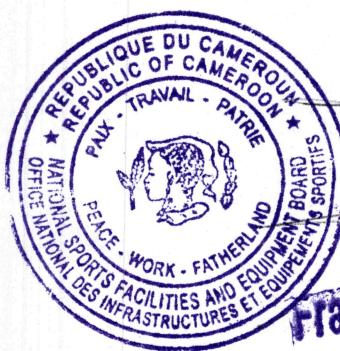
2- Les dispositions du DAO non modifiées par le présent additif demeurent inchangées.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM

Fait à Daoudé, le 24 SEPT 2025

Le Maître d'Ouvrage



François Félix EWANE